



boites aux lettres collectives & individuelles
totems & mobilier de hall



Artic **notice de montage et de mise en service**

- ❑ pack⁺ de mise en service
- ❑ montage
- ❑ mise en service
- ❑ notes
- ❑ le service Renz



Pack+ de mise en service

pour encore plus de service, nous vous livrons avec votre ensemble de boîtes aux lettres
Artic le pack+ de mise en service comprenant :



emballage réutilisable

Un emballage réutilisable et pratique, qui permet de contrôler puis de réemballer simplement la marchandise, pour une livraison sans risque sur votre chantier. ■



étiquette traçabilité

Une étiquette de traçabilité avec le n° de clé à l'intérieur de chaque porte : un impératif pour le SAV. ■



étiquette réversible « Pub oui / non merci »

Une étiquette réversible « Publicité oui / non, merci » : chaque occupant pouvant choisir selon son mode de consommation. ■



accès au logiciel de personnalisation des étiquettes porte-nom

Pour une personnalisation simple et rapide de vos étiquettes porte-nom, télécharger le logiciel sur www.boitesauxlettres.fr ■



demande de raccordement au réseau postal

La demande de raccordement au réseau postal : à télécharger sur notre site www.boitesauxlettres.fr ■



tableau de clés

Un tableau de clés métallique à accroches sécurisées qui reproduit la disposition des boîtes aux lettres. Organigramme à remettre en l'état à votre client. ■



serrure provisoire en laiton

Une serrure provisoire avec clé : elle assure le verrouillage des vantaux, de la phase chantier jusqu'au raccordement postal définitif. ■



attestation loi handicap

Une attestation vous est donnée dès le devis, certifiant la conformité de votre boîte aux lettres, options comprises. ■



3^{ème} clé

Une 3^{ème} clé est ajoutée aux 2 clés livrées de série. □



valise de réception de chantier

Evolution du tableau de clés, la valise de réception de chantier permet de regrouper l'ensemble des clés par appartement. Le trousseau de clés s'accroche sur l'extérieur avec un mousqueton et le compartiment intérieur reçoit les serrures, télécommandes et badges. Valise à remettre en l'état au promoteur. □



étiquette « Stop Courrier »

A poser sur la fente d'introduction des logements inoccupés. Cette barrière « Stop Courrier » empêche le remplissage progressif des boîtes aux lettres lors des périodes transitoires. □

■ série

□ option



La pose de votre ensemble de boîtes aux lettres Artic Renz doit être conforme à la loi pour « l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

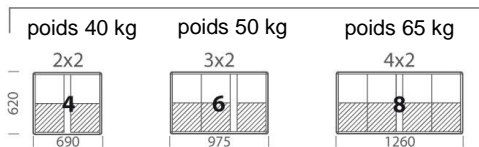
Cette loi concerne les logements neufs dont le permis de construire est postérieur au 1^{er} janvier 2007. Les rénovations importantes peuvent également être concernées sous certaines conditions. Cette loi impose que 30% des boîtes aux lettres soient situées dans une zone d'accessibilité comprise entre 0,90 et 1,30 mètre de hauteur, tout en respectant les contraintes de pose fixées par La Poste.

La zone d'accessibilité hachurée sur les schémas ci-dessous est donnée hors options (voir hauteur de pose ci-dessous). En effet, la conformité dépend d'une combinaison entre la configuration, l'emplacement des différentes options intégrées et la hauteur de pose. Ainsi, cette conformité est à valider au cas par cas d'après le plan fourni sur nos devis.

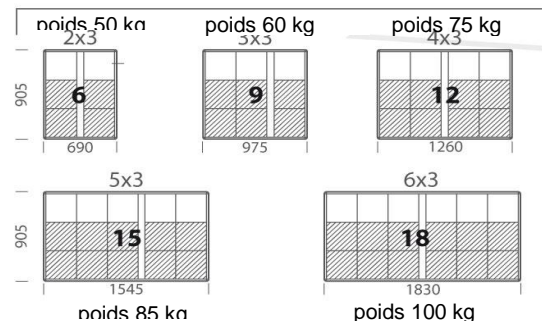
schémas d'installation

Les cotes indiquées (l x h) sont avec profilés.
Profondeur pour l'encastrement intégral : 445 mm.
Profondeur pour l'encastrement partiel : 365 mm
Réservation : un jeu de 5 mm est intégré dans les cotes indiquées.

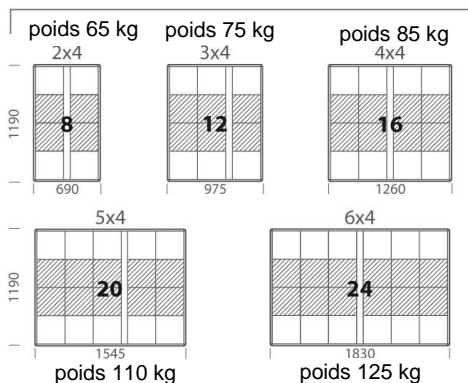
hauteur de pose conforme : 1045 mm



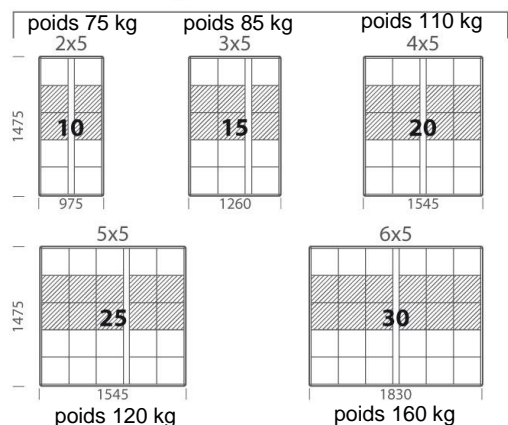
hauteur de pose conforme : 760 mm



hauteur de pose conforme : 475 mm



hauteur de pose conforme : 190 mm



montage de Artic

Pièces livrées

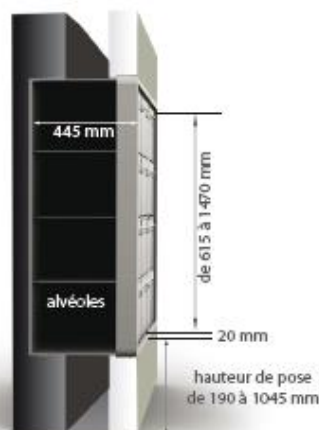
- un ensemble de boîtes aux lettres
- un tableau de clés
- un emballage réutilisable pour protéger Artic pendant la durée du chantier

Les outils nécessaires

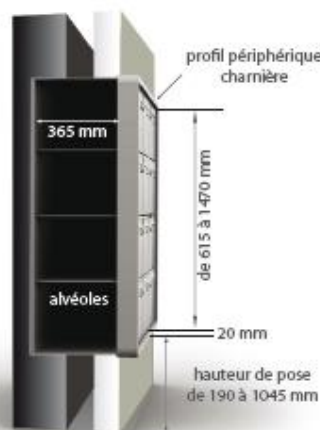
- perceuse + forets
- vis, chevilles, rondelles (non livré, à adapter en fonction du support pour fixer l'ensemble)
+ tournevis et/ou clé
- niveau à bulle

Fixation de l'ensemble:

encastrement intégral



encastrement partiel



Encastrement intégral ou partiel : mise en œuvre par fixation murale puis habillage avec plaques de plâtre.

Fixation murale :

Utiliser le kit de fixation mural pour fixer Artic contre le mur. Enlever le rail inférieur riveté en face arrière de votre ensemble de boîtes aux lettres et le fixer au mur (utiliser les fixations adaptées). Ensuite, emboîter le rail resté en partie supérieure de votre ensemble pour l'accrocher, tel un tableau sur le mur. Prendre le soin de fixer une vis au travers des alvéoles inférieures pour éviter tout décrochement.

Habillage du mur :

Après la fixation de votre ensemble de boîtes aux lettres, faites intervenir le plaquiste afin de réaliser l'habillage partiel en plaques de plâtre. Adapter la profondeur d'encastrement : 365 ou 445mm. Veiller à protéger la façade des boîtes aux lettres avec le film à bulles réutilisable, initialement utilisé pour l'emballage de votre ensemble.



Dans tous les cas, pensez aux efforts et contraintes de toutes natures : climatiques, vandalisme...

- **RENZ préconise une installation de la face avant sans exposition directe à la pluie.**

Les boîtes aux lettres doivent être installées en bordure de l'accès public.



Votre ensemble est désormais installé.

Vous pouvez accéder aux alvéoles grâce à la clé fournie avec la serrure provisoire.

Les clés des portes sont suspendues et rangées de façon à reprendre la configuration de l'ensemble de boîtes aux lettres. Ce tableau de clés est placé dans l'alvéole supérieure droite.



mise en service de Artic

mise en place du porte-nom intérieur



Ouvrir l'ensemble et sortir le sachet contenant les porte-noms (étiquette+ protection transparente).



Localiser les griffes de support du porte-nom.



Inscrire vos coordonnées (caractères : 10mm environ de hauteur) et glisser le porte-nom complet dans le support.

mise en place du porte-nom extérieur (modèle n°023723)



Déclipser le porte-nom en face arrière de la porte.



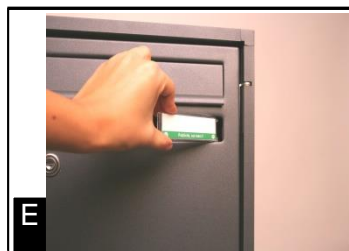
Retirer la partie arrière du porte-nom et sortir l'étiquette porte-nom.



Tourner le rabat « Publicité Oui/ Non merci » et insérer votre étiquette avec vos coordonnées.



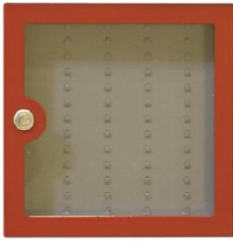
Reconstituer le porte-nom.



Replacer le porte-nom en l'insérant par la droite, en face avant de la porte.



tableau nominatif

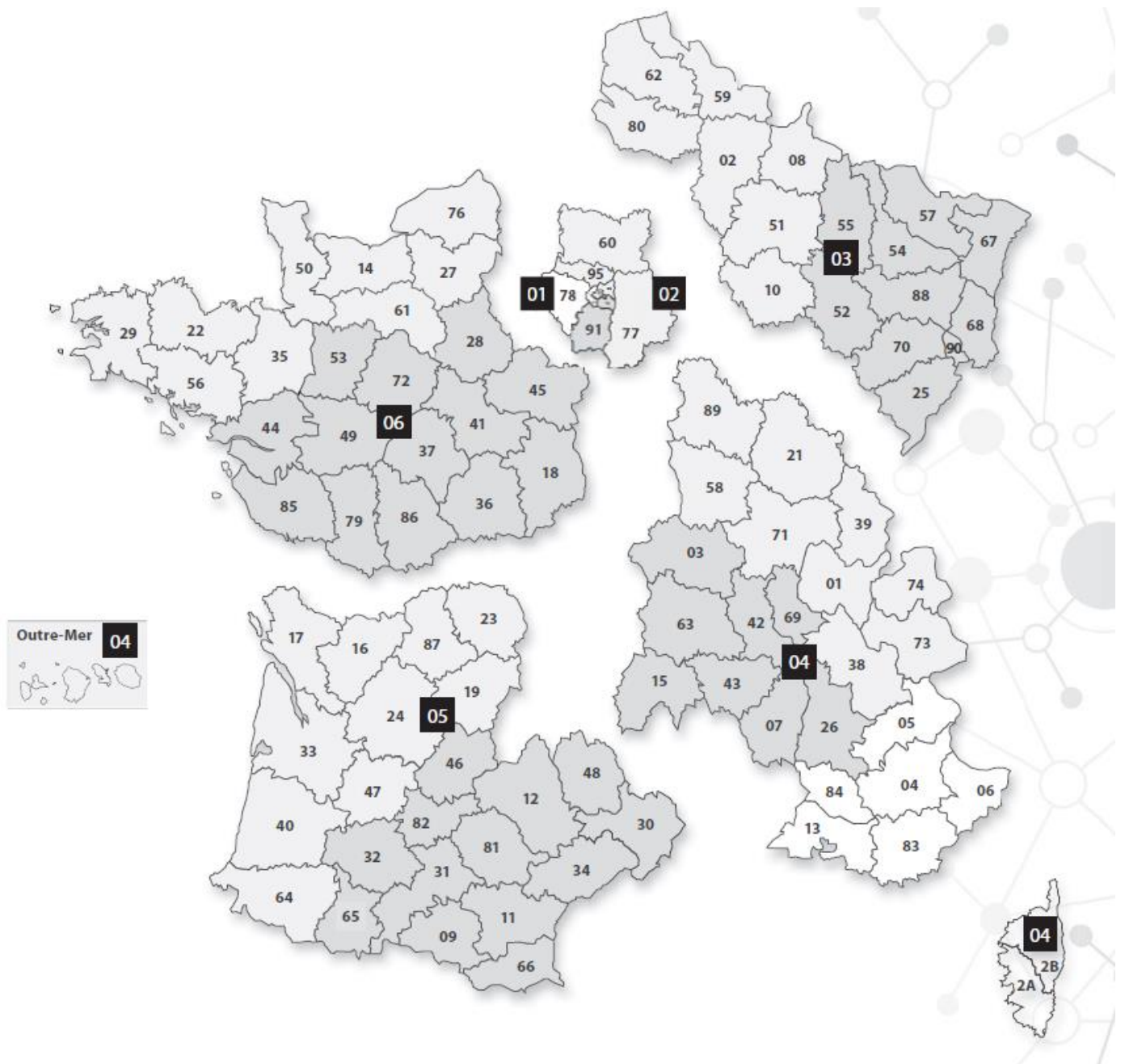


Précisez le nom des résidents dans l'ordre alphabétique, le numéro de la boîte, le numéro d'appartement et de l'étage.

Le tableau nominatif est obligatoire pour les ensembles plus de 6 boîtes aux lettres, il est intégré ou fixé à proximité de l'installation. Pour une meilleure lisibilité, il est souhaitable que les caractères soient de 10 mm environ.

notes

le service Renz



01 Secteur Ile de France Ouest
Tél. : 03 87 98 98 09
Fax : 03 87 26 23 57
mlvagner@renz-net.fr

03 Secteur Nord-Est
Tél. : 03 87 98 98 11
Fax : 03 87 26 23 71
tcanneddu@renz-net.fr

05 Secteur Sud-Ouest
Tél. : 03 87 98 98 12
Fax : 03 87 26 23 72
cschmitt@renz-net.fr

02 Secteur Ile de France Est
Tél. : 03 87 98 98 10
Fax : 03 87 26 23 70
jleroy@renz-net.fr

04 Secteur Sud-Est
Tél. : 03 87 98 98 14
Fax : 03 87 26 23 74
fpeter@renz-net.fr

06 Secteur Nord-Ouest
Tél. : 03 87 98 98 13
Fax : 03 87 26 23 73
ccasula@renz-net.fr